

H PERFORMANCE 9
Code ISIN FR0012432938

Annexe complémentaire de présentation du support

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de BNP Paribas SA et de BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

1. PRESENTATION SUCCINCTE

Dénomination	H PERFORMANCE 9
Emetteur	BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V., véhicule d'émission dédié de droit néerlandais
Forme juridique	Titre de Créance
Code ISIN	FR0012432938
Garant de la formule	BNP Paribas S.A.
Montant Nominal de l'émission	30 000 000 EUR
Devise	EUR
Investissement minimal devant être réalisé par l'Investisseur	1 000 EUR
Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)	1 000 EUR
Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)	EURO STOXX® Select Dividend 30
Prix d'Emission	99.81%
Période de souscription	Du 16 Février 2015 au 14 Avril 2015
Date d'Emission	16 Février 2015
Date de constatation initiale	27 Avril 2015
Dates de constatation annuelle	27 avril 2016 ; 27 avril 2017 ; 27 avril 2018
Lieu de cotation	Bourse du Luxembourg
Droit applicable	Droit Français
Durée de l'investissement	8 ans
Documentation Juridique	Le Prospectus de Base, dénommé « Note, Warrant and Certificate Programme » daté du 5 juin 2014 visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), ses Suppléments, les Conditions Définitives de l'émission (« Final Terms ») ainsi que le Résumé Spécifique à l'Émission (« Issue Specific Summary ») sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers, www.amf-france.org .

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds euros du contrat si celui n'en a qu'un ou sur Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros.

2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Le titre de créance H PERFORMANCE 9 (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 8 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé), soit une Date de Remboursement Final fixée au 5 Mai 2023.

Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Années 1 à 3

Mécanisme automatique de remboursement anticipé

De l'année 1 à 3, à chaque date de constatation annuelle, dès que la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 depuis la date de constatation initiale (le 27 avril 2015) est positive ou nulle, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit, à la date de remboursement anticipé :

$$\begin{array}{ccc} +8\%^{(1)} & & +16\%^{(1)} & & +24\%^{(1)} \\ \square & - \text{ou-} & \square \square & - \text{ou-} & \square \square \square \\ 1 & & 2 & & 3 \end{array} + \text{Capital initial}$$

Soit Taux de Rendement Annuel maximum de 8%⁽¹⁾

Année 8

Mécanisme de remboursement à l'échéance

À la date de constatation finale, le 27 avril 2023, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on observe la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 depuis la date de constatation initiale (le 27 avril 2015).

Le montant de remboursement final de H Performance 9 est retenu suivant 3 scénarios.

L'investisseur reçoit, le 5 mai 2023 :

Scénario défavorable

La performance de l'indice est inférieure à -30 % :

Capital Initial – Baisse de l'indice (en pourcentage par rapport à son niveau initial)

Perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'indice⁽¹⁾

Le produit se comporte comme un placement actions classique

Scénario médian

La performance de l'indice est comprise entre -30% et +32% :

Capital Initial + un gain de 4% par année écoulée depuis l'origine⁽¹⁾

Gain de 32% (Soit 8*4%)⁽¹⁾

Soit un Taux de Rendement Annuel de 3.53%⁽¹⁾

Scénario favorable

La performance de l'indice est supérieure à +32% :

Capital Initial + Performance finale de l'indice⁽¹⁾

Gain égal à l'intégralité de la hausse de l'indice⁽¹⁾

Soit un Taux de Rendement Annuel minimum de 3.53%⁽¹⁾

L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice.

La perte en capital peut être totale si l'Indice a une valeur nulle en clôture du 27 avril 2023.

(1) Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du garant de la formule. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau des actions du panier, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

Profil de risque et de rendement

• Risque découlant de la nature du produit

Les investisseurs sont invités à prendre connaissance du Prospectus des Titres de Créance et plus particulièrement de la rubrique « Facteurs de risques » du Prospectus de Base.

• Risques de marchés et risques liés aux spécificités de la stratégie d'investissement

Risque découlant de la nature du produit

En cas de revente avant la date d'échéance ou, selon le cas, de remboursement anticipé, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possibles, le prix de vente dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte, notamment, peut être partielle ou totale.

Risque de crédit

L'investisseur est exposé à l'éventualité d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule (qui induit un risque sur le remboursement) et à une dégradation de la qualité de crédit de ces derniers (qui induit un risque de baisse sur la valeur de marché du produit en cours de vie).

Risque sur le montant de remboursement

Ce montant dépend de la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (dividendes non réinvestis).

Risque sur le prix de marché

La valorisation du produit en cours de vie peut connaître d'importantes fluctuations, en raison de l'évolution, non seulement du cours de l'Indice, mais aussi notamment de sa volatilité et des taux d'intérêt.

Garantie ou protection équivalente

H PERFORMANCE 9 présente un risque de perte en capital en cours de vie à l'échéance.

Il est également rappelé que cet investissement implique l'indisponibilité des sommes placées dans la mesure où la cession, l'arbitrage ou le rachat anticipé du produit, réalisés sur demande de l'investisseur avant l'échéance ou en cas de décès, ne bénéficient d'aucune protection du capital et peuvent être exécutés à un cours nettement inférieur à sa valeur nominale.

3. INFORMATIONS SUR LES FRAIS*

Des commissions ont été payées au titre de cette transaction. Elles couvrent les coûts de distribution et sont d'un montant annuel maximum égal à 1 % TTC de l'Émission. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.

AVERTISSEMENT

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat ou à un décès, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son investissement avant la Date de Remboursement Final.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) (Prénom NOM),
 adhérent / souscripteur au contrat(Nom du contrat)
 numéro(Numéro du contrat),
 reconnais avoir :

- **reçu et pris connaissance des caractéristiques principales et de la documentation commerciale du support d'investissement H PERFORMANCE 9 Code ISIN FR0012432938, que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation**
- **été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :**
 - **la nature du support et les risques y afférents,**
 - **les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,**
 - **l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.**
- **pris connaissance que Hedios Patrimoine percevra, en tant que concepteur et distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée de vie des Titres) dont le montant maximum est égal à 1 % du montant des Titres effectivement distribués.**

QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

La durée maximale de H PERFORMANCE 9 est de 8 ans :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Il existe plusieurs opportunités de remboursement automatique anticipé pour un Gain potentiel de 8 % après 1 an ou 16 % après 2 ans ou 24 % après 3 ans (soit un Taux de Rendement Annuel maximum de 8%)* :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H PERFORMANCE 9 présente un risque de perte en capital à l'échéance et en cours de vie en cas de sortie anticipée (rachat, conversion en rente, arbitrage, décès,...) :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Le mécanisme de remboursement automatique anticipé du support H Performance 9 ne peut être activé qu'à l'issue des 3 premières années dès lors qu'à la date de constatation annuelle, le cours de clôture de l'Indice EURO STOXX® Select Dividend 30 est supérieur ou égal à son niveau initial (déterminé le 27 avril 2015) :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Les 3 premières années, lors d'un remboursement automatique anticipé, la performance annuelle de H Performance 9 ne peut être supérieure à 8% de la valeur nominale par année écoulée :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Si au terme des 8 ans, en l'absence de remboursement anticipé, la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 est de +85%, je récupère mon capital augmenté d'un gain de 85% :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux

Fait à , le / /

Signature de l'adhérent / du souscripteur, précédée de la mention « lu et approuvé »

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 9).

* : hors prélèvements fiscaux et sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. Notice/Conditions générales)